RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2014 B 22563
Numéro SIREN : 807 636 584
Nom ou dénomination : 54 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2022 sous le numéro de dépôt 80123

20220801232021

DATE DEPOT : 11/07/2022

N° DE DEPOT : 80123

N° GESTION : 2014B22563

N° SIREN : 807636584

DENOMINATION : 54 INVEST

ADRESSE : 48 rue de Vaugirard 75006 Paris

MILLESIME : 2021

LPS11434357

AUREALYS

ERNST & YOUNG Audit

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
12 JUIL. 2022
Sous le N° : 68 0113

54 Invest

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

COPIE CERTIFIE CONFORME

28/06/2022

Thierry DEAU
President

AUREALYS
8, avenue Bertie Albrecht
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 40 000
502 510 860 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

54 Invest

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société 54 Invest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 54 Invest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes comptables de l'exercice » de l'annexe des comptes consolidés relative à la première application du règlement de l'ANC n° 2020-01.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 2 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

AUREALYS	ERNST & YOUNG Audit
Aymeric Janet	Jean-Philippe Bertin

54 INVEST S.A.S.

48 rue de Vaugirard, 75006 Paris

Etats Financiers consolidés pour l'exercice 2021

Table des matières

Table des matières 2

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES 4
1.1 Référentiel comptable 4
1.2 Changement de méthodes comptables de l'exercice 4
1.3 Méthode de consolidation 4
1.4 Retraitements et éliminations 4
1.5 Méthode de conversion 5
1.6 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées 5
1.7 Immobilisations incorporelles 5
1.8 Immobilisations corporelles 6
1.9 Immobilisations financières 6
1.10 Créances et dettes 6
1.11 Impôts sur les bénéfices 6
1.12 Engagements de retraite et pensions assimilées 7
1.13 Revenus et charges 7
1.14 Provision pour risques et charges 7
1.15 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant 7

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION 8
2.1 Description 8
2.2 Sociétés incluses dans le périmètre 8
2.3 Sociétés non consolidées 11

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS 12
3.1 Immobilisations incorporelles 12
3.2 Immobilisations corporelles 13
3.3 Immobilisations financières 14

NOTE 4 - LES CREANCES 17
4.1 Les Créances clients et comptes rattachés 17
4.2 Autres créances 18
4.3 Disponibilités 18

NOTE 5 - IMPOTS DIFFERES 19

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES 20
6.1 Mouvements des capitaux propres 20
6.2 La part des minoritaires 20
6.3 Bons de souscriptions au niveau de MIP 20
6.4 Résultat par action 21

NOTE 7 - LES PROVISIONS 22

NOTE 8 - LES DETTES 23
NOTE 9 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES 24
NOTE 10 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET 25
NOTE 11 - RESULTAT FINANCIER 26
NOTE 12 - RESULTAT EXCEPTIONNEL 27
NOTE 13 - PREUVE D'IMPÔTS 28
NOTE 14 - TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES 29
NOTE 15 - DEPENSES DE PERSONNEL 30
NOTE 16 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 31
NOTE 17 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS 32
NOTE 18 - ENGAGEMENT DE RETRAITE ET ASSIMILES 33
NOTE 19 - ENGAGEMENT HORS-BILAN 34
NOTE 20 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 35

BILAN

En euros	Note(S)	2021	2020	Variation
ACTIF				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	3.1	4 794 145	5 212 034	(417 890)
dont Ecart d'acquisition	3.1	950 615	1 018 622	(68 007)
Immobilisations corporelles	3.2	4 998 196	4 370 398	627 798
Immobilisations financières	3.3	13 968 219	9 937 029	4 031 190
		23 760 560	**19 519 461**	**4 241 098**
Actif circulant	4			
Créances clients		38 395 928	18 127 494	20 268 435
Autres créances et comptes de régularisation		11 616 132	10 738 077	878 056
Valeurs mobilières de placement		741 523	677 852	63 671
Disponibilités		42 028 069	33 474 348	8 553 721
		92 781 653	**63 017 770**	**29 763 883**
Total de l'actif		116 542 212	82 537 231	34 004 981
PASSIF				
Capitaux propres part du groupe	6			
Capital		7 884 082	7 884 082	
Primes				
Réserves et résultat consolidés		19 787 439	13 811 960	5 975 479
		27 671 521	**21 696 042**	**5 975 479**
Part des minoritaires		**26 986 466**	**17 734 968**	**9 251 498**
Provisions pour risques et charges	7	**265 013**	**197 739**	**67 275**
Dettes	8			
Dettes financières		818 196	930 254	(112 058)
Dettes d'exploitation		10 517 771	14 500 325	(3 982 555)
Autres dettes et comptes de régularisation		50 283 245	27 477 903	22 805 342
		61 619 212	**42 908 482**	**18 710 729**
Total du passif		116 542 212	82 537 231	34 004 981

COMPTE DE RESULTAT

En euros	Note(S)	Exercice 2021 Consolidé	Exercice 2020 Consolidé	Variation
Chiffre d'affaires nets	10	149 025 152	110 495 496	38 529 656
Autres produits d'exploitation		124 191	68 957	55 234
Autres achats et charges externes	9	(69 961 523)	(54 970 284)	(14 991 239)
Charges de Personnel	15	(49 530 303)	(43 306 039)	(6 224 264)
Autres charges d'exploitation		(1 995 316)	(1 802 687)	(192 629)
Impôts, Taxes et versements assimilés		(3 957 172)	(3 912 801)	(44 371)
Dotations amort. & prov. d'exploitation		(1 816 536)	(1 571 576)	(244 960)
1- RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION		**21 888 491**	**5 001 064**	**16 887 427**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(68 007)	(68 007)	-
2- RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION		**21 820 484**	**4 933 057**	**16 887 427**
Total des produits financiers		12 702 382	427 126	12 275 256
Total des charges financières		(448 295)	(323 444)	(124 851)
3 - RESULTAT FINANCIER	***11***	**12 254 087**	**103 683**	**12 150 405**
Total des produits exceptionnels		259 611	3 271 011	(3 011 400)
Total des charges exceptionnelles		(304 909)	(3 266 882)	2 961 973
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	***12***	**(45 298)**	**4 129**	**(49 427)**
Impôts sur les bénéfices	***13***	**(6 584 068)**	**(1 148 860)**	**(5 435 208)**
Impôts exigibles	***13***	(7 513 154)	(1 715 678)	(5 797 476)
Impôts différés	***13***	929 085	566 817	362 268
Résultat des sociétés mises en equivalence		110 446	(282 011)	392 456
5- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**27 555 651**	**4 174 019**	**23 381 632**
5 - BENEFICE NET		27 555 651	4 174 019	23 381 632
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		**9 602 617**	**2 375 845**	**7 226 772**
Résultat net (part du groupe)		**17 953 034**	**1 798 174**	**16 154 860**
Nombre d'action		**7 884 082**	**7 884 082**	
Résultat par action		**2,28**	**0,23**	

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDES
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En euros	2021	2020	Variation
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'exercice	27 555 651	4 174 019	23 381 632
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- Dotations nettes aux amortissements	1 451 714	1 196 653	255 060
- Dotations amorts Ecart d'acquisition	68 007	442 930	-
- Résultat des sociétés mise en équivalence	(110 446)	(282 011)	171 565
- Dotations nettes aux provisions (hors actif circulant)	26 363	37 216	(10 853)
- Plus value de cession		2 448	(2 448)
- Variation des impôts différés	(929 085)	(566 817)	(362 268)
Capacité d'autofinancement	28 062 204	5 004 438	23 057 766
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(3 507 228)	1 017 074	(4 524 302)
Flux provenant de (affectés à) l'activité	24 554 976	6 021 512	18 533 464
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements			-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 811 261)	(877 547)	(933 714)
Acquisitions d'immobilisations financières	(2 100 561)	(1 932 721)	(167 840)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	59 072	90 979	(31 907)
Cessions d'immobilisations financières, nettes d'impôt	34 332	2 642 034	(2 607 702)
Incidence des variations de périmètre			-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	(3 818 418)	(77 254)	(3 741 164)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Variations de capital et primes d'émission	-	-	-
Distributions	(11 735 230)	306 955	(12 042 185)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	150 000	581 588	(431 588)
Remboursements d'emprunts	(578 437)	(860 000)	281 563
Autres variations financières (1)			-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(12 163 667)	28 543	(12 192 210)
Variation de trésorerie	8 572 891	5 972 800	2 600 091
Trésorerie nette à l'ouverture	34 147 996	28 931 915	5 216 081
Trésorerie - Variation cours devises	(149 625)	(756 719)	607 094
Trésorerie nette à la clôture	42 571 262	34 147 996	8 423 266
Variation de trésorerie (contrôle)	(8 572 891)	(5 972 800)	(2 600 091)

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDES
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la Société sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du Règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les conventions générales comptables habituelles appliquées dans les comptes sociaux sont par ailleurs reconduites sans modification dans les comptes consolidés.

Les comptes ont ainsi été établis selon les principes comptables de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes à l'exception du changement de méthode mentionné en 1.2 et de séparation des exercices.

1.2 Changement de méthodes comptables de l'exercice

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société applique de manière obligatoire le règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020 qui abroge le règlement n°99-02 du Comité de la règlementation comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, et ses règlements modificatifs.

Les principales modifications qui résultent de la mise en œuvre de ce règlement pour les comptes consolidés de 54 INVEST au 31 décembre 2021 se limitent aux changements de présentation ci-après :

- Incorporation des écarts d'acquisition dans les immobilisations incorporelles
- Reclassement en résultat d'exploitation de l'amortissement de l'écart d'acquisition

La suppression de l'option d'enregistrement immédiat en résultat des écarts de conversion au cours de clôture des créances et dettes en devises n'a pas d'impact significatif sur les comptes.

1.3 Méthode de consolidation

En application du Règlement précité, Meridiam SAS (et ses filiales), MIP-NA, LLC,Meridiam Services S.à.r.l (et ses filiales à l'exception de MR Isletme Hizmetleri Danismanligi A.A.) et 54 LIMANI (et ses filiales) sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale étant toutes placées sous contrôle exclusif de MIP. MR Isletme Hizmetleri Danismanligi A.A. est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle et Meridiam MC S.a.r.l. est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, par exemple suite à une dilution, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

Les participations ne donnant pas le contrôle, représentent la part de résultat et d'actif net non détenue par les propriétaires de la société mère, sont présentées séparément au compte de résultat (résultat hors groupe) et dans les capitaux propres (part des minoritaires).

1.4 Retraitements et éliminations

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées, ainsi que tous les résultats internes à l'ensemble consolidé.

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (Suite)

1.5 Méthode de conversion

La Société maintient ses livres comptables en Euros (EUR) et ses comptes annuels sont exprimés dans cette monnaie.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions sont comptabilisés en résultat. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au cours de clôture.

Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif ». Lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert. Les écarts de conversion résultant de la conversion des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits.

1.6 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

La date de clôture annuelle des états financiers individuels est le 31 décembre. L'exercice comptable recouvre la même période que l'année civile pour toutes les sociétés consolidées excepté pour Meridiam MC qui clôture ses comptes au 30 Juin.

1.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou leur coût de production en fonction du mode d'acquisition de ces actifs. Les frais financiers directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'une immobilisation incorporelle sont incorporés dans le coût de cette immobilisation.

Le montant inscrit au bilan à l'origine est diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Relations contractuelles avec les limited Partners : 20 ans
- Relations contractuelles correspondant au rachat de la société Fulcrum : 10 ans
- Logiciel : 1 an

Les relations contractuelles résultent de la comptabilisation d'écarts d'évaluation lors des entrées de périmètre des sociétés Meridiam Infrastructure Managers S.à.r.l. («MIM») et Fulcrum. Il s'agit des relations contractuelles avec les Limited Partners («LPs») existantes à la date de la prise de contrôle.

Les écarts d'acquisition résultent de la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Selon cette méthode, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et peuvent être ajustés jusqu'à la clôture de l'exercice suivant celui d'acquisition.

Le Groupe a utilisé la possibilité de conserver les durées d'utilisation déterminées antérieurement. Ainsi, les écarts d'acquisition sont amortis sur 20 ans.

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (Suite)

1.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur et des amortissements.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Améliorations locatives : 25-40 ans
- Installations et aménagements : 10-20 ans
- Outils et équipements : 3-5 ans
- Matériel de transport : 20 ans

1.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'achat ou d'apport, frais accessoires inclus (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût d'achat, une provision pour dépréciation est constatée.

Les investissements dans les autres entités sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction des dépréciations à caractère durable. Les revenus de ses investissements sont mis au compte de résultat uniquement à la réception des dividendes.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale nette des dépréciations éventuelles.

1.10 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances fondée sur une analyse au cas par cas est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement des créances.

1.11 Impôts sur les bénéfices

Les charges d'impôts (produits d'impôts) correspondent au total des impôts courants et des impôts différés figurant dans le compte de résultat.

Les impôts courants correspondent au montant d'impôts déterminé conformément aux règles établies par les autorités fiscales compétentes sur les bénéfices imposables au cours d'un exercice, ainsi qu'aux pénalités reconnues au titre des redressements fiscaux comptabilisés sur l'exercice. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est directement comptabilisé en capitaux propres.

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (Suite)

Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés pour chaque entité, pour les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Il est également tenu compte des déficits fiscaux et crédits d'impôts reportables.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. La valeur des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture annuelle.

L'effet des variations de taux liés aux changements de taux ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductible fiscalement, portant sur ces titres.

1.12 Engagements de retraite et pensions assimilées

Le groupe Meridiam ne comptabilise pas dans ses comptes consolidés de provisions pour engagements de retraite. Une information en annexe est fournie comme préconisé par le référentiel ANC 2020-01.

1.13 Revenus et charges

Les produits et charges sont comptabilisés sur la base du fait générateur.

1.14 Provision pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Les risques et charges significatifs identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

1.15 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est composé des opérations traduisant la performance opérationnelle courante.

Le résultat exceptionnel est composé des opérations ne traduisant pas la performance opérationnelle courante.

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Description

54 Invest SAS (la « Société » ou « 54 Invest ») est une société par actions simplifiée immatriculée le 6 Novembre 2014 et régie par le droit français. Le numéro SIREN est 807 636 584.

L'objet de la Société est d'acquérir des participations, en particulier dans des sociétés de gestion de fonds d'investissements, et de gérer ces participations, et plus généralement, toutes opérations se rattachant à des activités similaires ou complémentaires.

2.2 Sociétés incluses dans le périmètre

Le 26 Juin 2015, 54 INVEST a bénéficié de l'apport en nature de titres détenus par son actionnaire unique Thierry Déau dans les sociétés Meridiam MC SA, Meridiam MC Europe II S.à.r.l et Meridiam Infrastructure Partners S.A.S (« MIP ») pour un montant global de 7.883.082 euros. La Société a en conséquence procédé à une augmentation de capital pour le même montant en date du 26 juin 2015 pour le porter à 7.884.082 euros. Au titre de ces apports, la Société est donc devenue l'actionnaire contrôlant la société Meridiam Infrastructure Partners S.A.S. dont elle détient au 31 Décembre 2015, 39,67% du capital et 50.1% des droits de vote conformément aux statuts de MIP.

MIP a pris le contrôle le 11 avril 2012 de la Société Meridiam Infrastructure Managers S.à.r.l (« MIM »), société à responsabilité limitée « S.A.R.L » constituée le 13 septembre 2005 et régie par le droit Luxembourgeois (loi du 10 aout 1915) dont le siège social se situe au 5 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg. Cette société est l'associée commandité des fonds luxembourgeois sous gestion tels que décrits ci-dessous.

Dans le cadre de la prise de contrôle de Meridiam Infrastructure Managers S.à.r.l. («MIM») par MIP, et selon les règles édictées par le Règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable, le management de la société a procédé à l'allocation du prix d'acquisition de MIM au 11 avril 2012. Ainsi a été reconnu un actif incorporel, à savoir les relations contractuelles avec les Limited Partners («LPs») existantes à la date de prise de contrôle.

Le règlement CRC 99-02 indique que « les actifs incorporels identifiés qui ne peuvent pas être évalués par référence à un marché actif ne doivent pas être comptabilisés au bilan consolidé s'ils conduisent à créer ou à augmenter un écart d'acquisition négatif (Règlement CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005) ». En conséquence le management a considéré que la valeur de l'actif incorporel à reconnaître dans les comptes consolidés de MIP devait être plafonnée à l'écart de première consolidation soit 7 182 124 euros. Il en résulte un écart d'acquisition égal à « 0 ».

De plus, le management de MIP a calculé lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société MIM un montant d'impôt différé résultant de la reconnaissance des relations contractuelles avec les LPs au bilan consolidé de MIP.

MIM détenait les deux filiales suivantes jusqu'au 2 Janvier 2014 :

- Meridiam Infrastructure North America Corporation (« MINA »), gérant des fonds Meridiam aux Etats-Unis et détentrice de la filiale canadienne Meridiam Infrastructure Canada Inc.
- Meridiam SAS détenant elle-même la société Meridiam Altyapi Danismanlik Hizmetleri Limited Sirketi.

Le 2 janvier 2014, Meridiam Infrastructure Partners a acquis de sa filiale Meridiam Infrastructure Managers Sarl, 70 % des titres de la Société Meridiam SAS, Société de droit français immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 483 579 389, soit 3700 actions d'une valeur nominale de 100 euros dont la valeur a été estimée à 2 310 000 euros. Enfin une augmentation de capital en nature a été réalisée pour 120 000 euros chez Meridiam SAS en rémunération de l'apport des titres MIM par MIP pour 120 000 euros.

Le 2 janvier 2014 la société Meridiam SAS a acquis auprès de sa filiale Meridiam Infrastructure Managers 100% des titres de la société Meridiam Infrastructure North America Corporation.

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION (Suite)

Afin de se conformer à la directive européenne directive 2011/61/UE du 8 juin 2011 relative aux gérants de fonds alternatifs (« AIFMD »), Meridiam SAS a obtenu son agrément auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en février 2014 et est devenu gérant des fonds d'investissement luxembourgeois dont MIM est l'associé commandité.

MIP détient également depuis sa création 100 % des parts MIP-NA, LLC, société immatriculée le 22 octobre 2009 au Delaware, Etats Unis.

MIP a fait l'acquisition le 22 Juillet 2014 de 100% des titres de Meridiam Services S.à.r.l. (« MS »), société immatriculée le 19 Août 2014 au Luxembourg.

Meridiam Services a ensuite créé :

- Une filiale en Turquie le 9 Décembre 2014 en souscrivant à 50% du capital de MR İŞLETME HİZMETLERİ DANIŞMANLIĞI ANONİM ŞİRKETİ, Turkey.

- Une filiale aux Etats Unis le 1er Octobre 2014 détenue à 100% : Meridiam Services USA, LLC, Etats Unis.

Et acquis le 1er Avril 2015 la société Fulcrum Infrastructure Management, Royaume Uni.

Le 23 Décembre 2015, MIP a racheté les 30% de titres de Meridiam SAS détenues par la société AECOM.

Meridiam SAS a ensuite créé d'autres filiales telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous.

Enfin, dans le cadre de son activité de gérant de fonds, Meridiam SAS a actuellement 31 fonds d'investissement alternatif (« FIA ») sous gestion en France et au Luxembourg.

En 2018, S4 Invest a pris une participation dans la société INDIGO SAS à hauteur de 39 998 euros, puis a augmenté sa contribution de 149 924 euros dans la société en 2020.

La société a fait par ailleurs l'acquisition de 19.576,964 Actions de classe A de MERIDIAM MC SA en 2018. La totalité des actions A et 6 835 028 actions B ont été rachetée par Meridiam MC en Juin 2019 portant la détention dans cette société à 28.55%. S4 Invest exerçant une influence notable sur Meridiam MC et les titres résiduels n'étant plus détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure depuis ces opérations de rachat, Meridiam MC est donc consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés de S4 Invest au 31 décembre 2021. La société a augmenté sa contribution chez MERIDIAM EU MC à hauteur de 210.000 euros sur l'année 2020 et 200 000 euros sur l'année 2021.

En 2020, S4 Invest a augmenté sa participation dans MERIDIAM INFRASTRUCTURE PARTNERS de 7456 actions acquises pour un total de 2 863 104 euros. Elle a ensuite cédé 7306 actions pour une valeur de 2 805 504 euros, soit une augmentation sur les actions de classe A pour 57 600 euros. La société a augmenté sa participation dans la société de 468 € suite à une régularisation d'un prix d'acquisition.

En 2021, la société a pris une participation de 99,90% des parts de la SNC S4LIMANI pour 999 euros. La SNC S4LIMANI a également pris également une participation de 100% des parts de la société grecque S4 LIMANI MONOSPROSOPI IKE pour un montant de 10 000 euros.

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION (Suite)

Au 31 décembre 2021, la Société détient directement ou indirectement les participations suivantes constituant le groupe 54 Invest (le « Groupe »).

[redacted]

54 Invest SAS					
Consolidant					
Mendiam Infrastructure Partners S.A.S	4 place de l'Opera 75002 Paris Siren : 492428263	19/10/2006	50.34%	39.92%	Integration Globale
MIP – NA. LLC	605, third avenue 36th Floor New York 10158 - USA	19/10/2006	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam Services S.à.r.l.	146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg	22/07/2014	100%	39.92%	Integration Globale
Consolidant :					Integration Globale
Mendiam Services USA Corp	605, third avenue 36th Floor New York 10158 - USA	01/10/2014	100%	39.92%	Integration Globale
MR Isletme Hizmetleri Danismanligi A.A.	Buyukdere Caddesi Levent199 Blmesi N°199 Kat 32 34394Sisli Istanbul - Turkey	09/12/2014	50%	19.96%	Intégration proportionnelle
Fulcrum Infrastructure Management Limited	4th floor, 105 Piccadilly London - United Kingdom	01/04/2015	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam S.A.S.	4 place de l'Opéra 75002 Paris Siren : 483579389	02/01/2014	100%	39.92%	Intégration Globale
Consolidant :					
Mendiam Infrastructure Managers S.à.r.l	146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg	02/01/2014	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam Infrastructure North America Corporation	605, third avenue 36th Floor New York 10158 - USA	02/01/2014	100%	39.92%	Intégration Globale
Consolidant :					
Mendiam Infrastructure Canada Inc.	357 bay street Suite 501 Toronto - Canada	02/01/2014	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam Altyapi Danismanlik Hizmetleri Limited Sirketi	Esentepe Mah Buyukdere Cad N° 199-113 Sisli Istanbul - Turkey	09/12/2014	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam West Africa	Immeuble La rotonde, 2eme étage rue Amadou Assane Ndoye X rue St Michel Dakar - Sénégal	02/02/2016	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam GP	4 place de l'Opera 75002 Paris Siren : 818760977	29/02/2016	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam CE Gmbh	Handelskai 94-96 TOP 3721200 Wien - Austria	13/04/2017	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam Jordan	1 Rafic al Hariri Avenue, 6th floor Amman - Jordan	27/09/2018	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam MC S.à.r.l.	146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg	26/10/2006	28.55%	28.55%	Mise en equivalence
Mendiam South Africa	Central office park Unit 4, 257 Jean avenue, Centurion Gauteng 0157 - South Africa	07/07/2021	100%	39.92%	Integration Globale
Mendiam Central Africa	Immeuble Odysee, 6ème etage, BP 8877 Libreville - Gabon	11/11/2021	100%	39.92%	Integration Globale
54 Limani	48, rue de Vaugirard 75006 Paris Siren : 893907550	28/01/2021	99.90%	99.90%	Integration Globale
Consolidant :					Integration Globale
54 Limani Monosprosopi IKE	41, Agiou Dimitriou Str 18546 Piraeus - Greece	01/07/2021	100%	99.90%	Integration Globale

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION (Suite)

2.3 Sociétés non consolidées

Le groupe détient la totalité des titres des fonds Green Impact Growth Fund SLP, FIPS Meridiam Génération Future, SGIO ScSp, The Urban Resilience Fund A SLP, The Urban Resilience Fund B SLP, The Catalytic Capital Fund SLP, Meridiam Infra Invest SLP, Meridiam Sustainable Waste & Water Fund SLP, Meridiam Sustainable Infrastructure Europe IV SLP, Meridiam Sustainable Infrastructure Eastern Europe IV SLP, Meridiam Sustainable Infrastructure Europe IV Parallel SLP, Meridiam Infrastructure Africa Feeder Fund II SCSp, A2B Invest SCSp, Meridiam Infrastructure Africa Parallel Fund II SCSp et Meridiam Infra Invest II SLP.

Toutefois, ces entités ne sont pas consolidées, car elles représentent pour le groupe des investissements qui ont vocation à être cédés à court et moyen terme.

Au 31.12.2021, le Groupe détient 38.55% de Meridiam EU MC SCSp dont 10% sont détenus par S4 Invest, le reste étant détenu par MIP, qui a vocation à être cédée à court ou moyen terme. Le groupe n'exerçant pas d'influence notable sur Meridiam EU MC SCSp, cette participation n'a pas été consolidée au 31.12.2021 et au 31.12.2020.

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS

3.1 Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont constitués des éléments suivants :

Relations contractuelles avec les limited Partners (en euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2021
Relations contractuelles avec les limited Partners	7 340 292				7 340 292
- Dotation aux amortissements 20 ans	(3 224 149)	(374 923)			(3 599 072)
Relations contractuelles avec les limited Partners net	*4 116 143*	*(374 923)*	-		*3 741 220*

Autres immobilisations incorporelles (en Euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2021
Nom domaine MERIDIAM	6 084				6 084
Frais de constitution	0	0	-		0
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	240 144	50 001	-	(5 633)	284 513
Amortissements cumulés	(168 958)	(24 917)		5 589	(188 286)
Net	*77 270*	*25 084*	-	*(44)*	*102 310*
Total Immobilisations incorporelles net	*4 193 412*	*(349 839)*	-	*(44)*	*3 843 530*

Le 23 décembre 2015, la société a racheté les 30% de parts détenues par AECOM dans Meridiam SAS pour une valeur de 4 200 000 euros. Le contrat d'acquisition incluait en outre une clause de complément de prix (Earn Out) et une clause de rachat anticipée. Cette clause de rachat a été exercée le 17 Octobre 2016 pour une valeur de 500 000 euros conformément au contrat.

Ecart d'acquisition (en euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Ecart d'acquisition	1 360 143			1 360 143
- Dotation aux amortissements 20 ans	(341 521)	(68 007)		(409 528)
Ecart d'acquisition net	**1 018 622**	**(68 007)**	-	**950 615**

L'écart d'acquisition correspondant a été déterminé de la façon suivante :

- Prix d'acquisition des titres 4 200 000 euros
- Capitaux propres au 31 décembre 2015 3 339 857 euros
- Earn Out 500 000 euros

Soit un écart d'acquisition de 1 360 143 euros

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS (Suite)

3.2 Immobilisations corporelles

Les actifs corporels sont constitués des éléments suivants :

	Equipements	Matériel de transport	Améliorations locatives	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR
Immobilisations corporelles :				
Solde au 01/01/2021	6 335 184	0	1 896 177	8 231 361
Mouvements 2021				
Acquisitions	437 239	1 252 403	71 618	1 761 259
Cessions	(59 072)			(59 072)
Impact de change	103 390		(14 342)	89 047
Au 31 Décembre 2021	6 816 740	1 252 403	1 953 453	10 022 596
Amortissements accumulés :				
Solde au 01/01/2021	(3 315 567)	-	(545 397)	(3 860 962)
Mouvements 2021				
Amortissements	(795 897)	(70 119)	(235 859)	(1 101 875)
Impact de change	(66 736)		5 174	(61 562)
Au 31 Décembre 2021	(4 178 200)	(70 119)	(776 082)	(5 024 399)
Valeur nette comptable :				
Au 31 Décembre 2021	2 638 540	1 182 284	1 177 371	4 998 196

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS (suite)

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont les suivantes :

Autres immobilisations financières (en euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2021
Dépôts de garantie (1)	985 555	277 765	(34 332)	34 486	1 273 474
Participations (2)	3 520 677	3 822 797	(246 954)	137 268	7 233 789
Titres mis en équivalence	5 471 766	110 445	(121 254)	-	5 460 958
Immobilisations financières brutes	***9 987 999***	***4 211 006***	***(402 540)***	***171 755***	***13 968 219***
Immobilisations financières dépréciations	***(50 969)***		***50 969***	***-***	***0***
Immobilisations financières	***9 937 030***	***4 211 006***	***(351 571)***	***171 755***	***13 968 219***

(1) Les variations des dépôts de garantie concernent essentiellement Meridiam SAS pour 253 K€ et Meridiam Infrastructure North America pour 31 K€.

(2) L'augmentation et la diminution du montant des participations s'expliquent principalement par des mouvements de titres détenus par MIP dans Meridiam EU MC ScSp.

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS (suite)

Entite	Adresse	Pourcentage détenu	Nombre d'actions détenues	2021 Valeur comptable nette (EUR)
Meridiam Infrastructure (SCA) SICAR	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	11*	275
Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	1**	25
Meridiam Infrastructure Eastern Europe (SCA) SICAR	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	2***	50
Meridiam Infrastructure Europe III SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	0%	1**	100
Thoosa Infrastructure Fund SCS	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	1***	92
Meridiam EU MC ScSp	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	39%	Non applicable	5 916 849
Meridiam MC Europe II S.à.r.l	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	100%	5730	246 840
Meridiam Green Impact Growth SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	Non applicable	300
Meridiam CO-Investment Infrastructure Eastern SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	0%	Non applicable	100
MINA III CIP LP	605 Third Ave, 36th Floor New York, NY 10158	24%	Non applicable	749 511
INDIGO	14 bis, rue de Sèvre 92100 Boulogne-Billancourt	24%	Non applicable	189 922
A2 Invest SCSp	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	1***	1
Meridiam Infrastructure Africa Feeder Fund SCSp	148 Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg	0%	1***	100
Meridiam Europe III Co-Investment S.C.A.	148 Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg	0%	1***	102
Meridiam Générations Futures Fips	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1600	488
Meridiam SGIO fund SCSp	11-13 boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg	100%	30000	4 837
The Urban Resilience Fund A SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1****	300
The Urban Resilience Fund B SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1****	500
The Catalytic Capital Fund SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1****	400
Meridiam Infra Invest SLP	11-13 boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg	100%	1****	200
Allianz Meridiam Infra Avenir SCSp	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	Non applicable	100
Meridiam EU MC POOL SCSp	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	5%	Non applicable (4)	105 195
Meridiam Sustainable Waste & Water Fund	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1****	16 200
Meridiam Sustainable Infrastructure Europe IV SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1****	200
Meridiam Sustainable Infrastructure Eastern Europe IV SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1****	200
Meridiam Sustainable Infrastructure Europe IV Parallel SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1****	200
Meridiam Infrastructure Africa Feeder Fund II SCSp	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	100%	1****	300
A2B Invest SCSp	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	1***	1
Meridiam Infrastructure Africa Parallel Fund II SCSp	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1****	200
Meridiam Infra Invest II SLP	4, place de l'Opéra 75002 Paris	100%	1****	200
Total des participations				**7 233 788**

(1) Au 31 décembre 2021 le Groupe détient les participations suivantes :

(2)

* *composé de 1 action de commandité et de 10 actions de Classe A*

** *composé de 1 action de commandité*

**** composé de 1 action de commandité et de 1 action de Classe A*
***** composé d'une part de general partner*

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS (suite)

Les titres de participations font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à sa valeur nette comptable, à l'exception des participations dans les véhicules de carried Interest (Meridiam EU MC ScSp, MINA III CIP, LP) qui du fait de leur profil d'investissement sont amenés à enregistrer des moins-values latentes au début de leur activité. La valeur de ces participations augmente ensuite rapidement une fois que les portefeuilles des Fonds sont constitués et valorisés.

Il n'y a pas de dépréciation comptabilisée sur ces titres de participations au 31 12 2021.

NOTE 4 - LES CREANCES

4.1 Les Créances clients et comptes rattachés

En date du 31 décembre 2021, les créances sont toutes à moins d'un an et s'établissent comme suit :

Clients et comptes rattachés	2021 EUR	2020 EUR	Variation
Créances détenues auprès des sociétés liées (1)	34 015 103	16 616 256	17 398 847
Créances commerciales	4 380 825	1 511 238	2 869 587
TOTAL	38 395 928	18 127 493	20 268 435

(1) Ce montant se compose des sommes dues par les fonds sous gestion liées à des frais de transaction facturés par le Groupe.

4.1.1. Créances détenues auprès des entreprises liées

		2021 EUR	2020 EUR	Variation
Meridiam Infrastructure Eastern Europe III			100	(100,00)
Clients (Entreprises liées)	(1)	34 015 103	16 616 156	17 398 947
TOTAL		34 015 103	16 616 256	17 398 847
Créances dues par les entreprises liées à plus d'un an				
TOTAL				
Total créances détenues par les entreprises liées		**34 015 103**	**16 616 256**	**17 398 847**

(1) Ce montant est composé essentiellement de factures de commissions de gestion aux fonds sous gestion facturées par le Groupe.

NOTE 4 - LES CREANCES (suite)

4.1.2. Créances commerciales

	2021 EUR	2020 EUR	Variation
Fournisseurs - avances et acomptes	1 055 240	539 406	515 834
Clients - Créances commerciales (1)	2 403 572	416 422	1 987 150
Clients - Factures à émettre	921 413	555 410	366 003
TOTAL	4 380 225	1 511 238	2 868 987
Créances commerciales à plus d'un an			
TOTAL			
Total créances commerciales	**4 380 225**	**1 511 238**	**2 868 987**

(1) Ce montant est composé essentiellement d'avoirs à recevoir de différents tiers.

4.2 Autres créances

Autres créances et comptes de régularisation	2021 EUR	2020 EUR	Variation
Créances fiscales	8 890 103	5 758 458	3 131 645
Créances sociales (1)	1 946 467	1 295 475	650 992
Autres créances	92 686	2 086 252	(1 993 566)
Charges constatées d'avance	686 875	1 597 890	(911 015)
TOTAL	11 616 132	10 738 077	878 055

(1) Ce compte correspond principalement aux avances faites au personnel du Groupe au cours de l'année 2021.

4.3 Disponibilités

Disponibilités	2021 EUR	2020 EUR	Variation
Valeurs mobilières de placement	741 523	677 852	63 671
Disponibilités	42 028 069	33 474 348	8 553 721

NOTE 5 - IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs concernent essentiellement Meridiam SAS.

	2020	2021
IMPOTS DIFFERES ACTIFS		
Reports fiscaux déficitaires	58 383	49 754
Différences temporaire	1 792 908	2 674 602
Indemnités de départ à la retraite	80 179	26 253
Autres	4 881	20 715
TOTAL	1 936 352	2 771 324
IMPOTS DIFFERES PASSIFS		
Retraitement des immobilisations incorporelles	(1 022 574)	(930 007)
TOTAL	(1 022 574)	(930 007)
		1 841 317

Les impôts differes actifs sont comptabilisés à l'actif « en autres créances et comptes de régularisation » et les impôts differes passifs sont comptabilisés en « autres dettes et comptes de régularisation ».

Au 31 décembre 2021, les impôts différés passifs s'établissent à 930 007 euros, composés essentiellement des relations contractuelles avec les limited partners valorisées lors de la prise de contrôle de MIM.

Les impôts différés actifs s'élèvent à 2 771 324 euros, ils sont principalement liés à la différence temporelle d'imposition de la provision bonus 2021 sur Meridiam SAS.

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES

6.1 Mouvements des capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice sont les suivants :

	01/01/2021	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2021
Capital social	7 884 082				-	7 884 082
Ecart de conversion	(938 625)				(295 027)	(1 233 652)
Réserves	12 952 411	1 798 174		(182 526)		14 568 059
Acompte sur dividendes				(11 500 000)		(11 500 000)
Résultat de l'exercice	1 798 174	(1 798 174)	17 953 034			17 953 034
	21 696 041	-	17 953 034	(11 682 526)	(295 027)	27 671 521

6.2 La part des minoritaires

La part des minoritaires inclut la part du résultat de S4 Invest SAS revenant aux actionnaires minoritaires dans MIP au 31 décembre 2021 pour un montant de 9 602 617 euros. Les actionnaires minoritaires représentent 60.08% du capital de MIP.

La part des actionnaires minoritaires dans les capitaux propres au 31 décembre 2021 s'élève à 26 986 466 euros.

6.3 Bons de souscriptions au niveau de MIP

Lors de l'assemblée générale du 17 Aout 2012, la Société MIP a procédé à l'émission, à titre gratuit, de 7 932 bons de souscription de part de créateur d'entreprise (BSPCE ou BCE-A 2012) donnant le droit de souscrire aux actions de catégorie A à 1 euros de valeur nominale.

Lors de l'assemblée générale du 26 Juin 201S, la Société MIP a procédé à l'émission, à titre gratuit, de 4 800 bons de souscription de part de créateur d'entreprise (BSPCE ou BCE-A 201S) donnant le droit de souscrire aux actions de catégorie A à 1 euros de valeur nominale.

En date du 3 Juin 2019, Monsieur Deau unique titulaire des BCE-A-2012 a exercé un bon de souscription pour une action A à 1 euros.

Bons de souscriptions	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
BCE A-2012	7 931			7 931
BCE A-2015	4 800			4 800
Total des BSA en cours	12 731			12 731

6.4 Résultat par action

Actions catégorie A	7 884 082		
Total des actions exercées	7 884 082	17 953 034	2,28
Total des actions non exercées			
Total des actions exercées et non exercées	7 884 082	17 953 034	2,28

NOTE 7 - LES PROVISIONS

En date du 31 décembre 2021 le tableau des provisions se présente ainsi :

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Provision pour litiges	265 013	197 739	67 275
Provision pour risques et charges			-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les provisions de 265 013 euros portent sur litige en cours pour Meridiam West Africa.

NOTE 8 - LES DETTES

En date du 31 décembre 2021 les dettes sont constituées de :

		Echéances		
	2021 EUR	moins 1 an	Entre 1 an et 5 ans	plus de 5 ans
Dettes financières	818 196	818 196		
Dettes commerciales	10 517 771	10 517 771		
Dettes fiscales et sociales	19 059 773	19 059 773		
Montant dû au personnel	16 415 561	16 415 561		
Comptes de régularisation	14 807 911	14 807 911		
TOTAL	61 619 212	61 619 212	-	

Le 30 Septembre 2016, MIP a contracté un nouvel emprunt de 500 000 euros remboursable in fine le 20 Juillet 2021. Le remboursement intégral de cet emprunt a été réalisé le 30 juin 2021.

Le 20 Décembre 2017, la Société a souscrit un emprunt de 1 170 000 euros correspondant à 75% du montant total de l'engagement de la société dans Meridiam EU MC. Cet emprunt est déblocable par tranche suivant les appels de fonds qui lui seront adressés. Il a donné lieu à l'ouverture d'un nouveau compte appelé « compte pivot » par lequel transiteront toutes les opérations liées à cet emprunt. L'emprunt devra être intégralement remboursé au plus tard à la première date des deux suivantes :

- Soit dans les quinze jours qui suivent le dernier jour de la période de liquidation du Partnership conformément à l'article 14 du contrat social,
- Soit dans cinq ans à compter de la date du premier déblocage des fonds.

Les premiers déblocages de fonds ont eu lieu en 2018 pour un total de 360 Keuros, en 2019 à hauteur de 232 Keuros, en 2020 pour un montant de 210 Keuros et pour 200Keuros sur l'exercice 2021.

Afin de couvrir ce risque, une police d'assurance a été souscrite auprès de CARDIF.

Au total sur l'exercice, le Groupe a remboursé 500 000 euros d'emprunt et 4 363 euros d'intérêts.

NOTE 9 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les achats et autres charges externes pour les exercices 2020 et 2021 se décomposent suit :

	2021 EUR	2020 EUR	Variation
Coûts de developpement	30 502 898	25 818 776	4 684 122
Services extérieurs	20 464 991	14 137 391	6 327 599
Frais de levée de fonds	1 087 176	204 231	882 946
Frais de déplacement	5 140 618	3 239 790	1 900 828
Marketing	4 455 816	4 265 048	190 768
Charges locatives	4 328 267	4 164 548	163 719
Honoraires des Comités	770 073	868 404	(98 331)
Assurance	906 578	643 874	262 704
Autres Charges	2 305 107	1 628 223	676 885
TOTAL	***69 961 524***	***54 970 284***	***14 991 239***

NOTE 10 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires est principalement produit par la filiale Meridiam SAS (et ses propres filiales) ainsi que par les filiales de Meridiam Services.

		2021 EUR	2020 EUR	Variation
Commission de gestion	(1)	97 669 172	66 477 473	31 191 698
Commission de gestion des actifs	(2)	5 057 579	4 199 191	858 389
Refacturation des coûts de developpement	(3)	30 733 400	26 127 134	4 606 265
Commission de Succès	(4)	5 311 151	7 567 668	(2 256 516)
Refacturation des frais d'Etablissement		742 681	362 275	380 407
Refacturation frais de levée de fonds		685 636	(1 907 901)	2 593 537
Autres produits d'exploitation		8 825 533	7 669 656	1 155 877
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NET		**149 025 152**	**110 495 496**	**38 529 656**

Le tableau suivant présent le chiffre d'affaires net du groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et 2021.

(1) Le Groupe a facturé des commissions de gestion à ses fonds sous gestion conformément à leur documentation respective

(2) Le Groupe a signé des accords avec des co-investisseurs ou sociétés du portefeuille des fonds gérés afin de leur fournir des services administratifs et de gestion (conseil stratégique, assistance organisationnelle, budget, reporting, modélisation financière)

(3) Le Groupe a refacturé aux fonds gérés des coûts de développement liés à la recherche de nouvelles opportunités d'investissement en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord, conformément à la documentation respective des fonds.

(4) Le groupe a reçu des sociétés de projets les commissions suivantes :

	2021 EUR	2020 EUR
EV Cars	500 000	
Montabeur	1 011 790	
Divia	871 500	
A2I	2 000 000	
Fresno	653 075	
C70	253 648	
Sofconnect		4 314 000
A49 autobahngesellschaft mbh co . kg		2 715 010
Dobra Energia dla Olsztyna		2 024 845
Kumppanuuskoulut OY		1 488 276
Future Valleys Project Co Limited		838 005
Key Corp Real Estate Capital Markets INC		718 941
Meridiam Investments 2		250 000
Meridiam Infrastructure Europe III		(4 980 905)
Autres	21 137	203 495
TOTAL	5 311 151	7 567 667

NOTE 11 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est décomposé comme ci-dessous :

	2021 EUR	2020 EUR	Variation
Produits financiers de participation (1)	11 778 631	48 467	11 730 164
Autres intérêts et produits (2)	923 751	378 659	545 092
Intérêts et charges assimilés	(448 295)	(323 444)	(124 851)
RESULTAT FINANCIER	12 254 087	103 683	12 150 405

(1) Il s'agit essentiellement des dividendes reçus de l'entité non consolidée Meridiam MC Europe pour 11 613 901 euros.

(2) Il s'agit essentiellement de gains de change liés à la volatilité de la livre turque.

NOTE 12 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est décomposé comme ci-dessous :

	2021 EUR	2020 EUR	Variation
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	(18 690)	8 397	(27 087)
Produits exceptionnel sur opération de capital	278 301	3 262 614	(2 984 312)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(70 711)	(1 821)	(68 890)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(234 198)	(3 265 062)	3 030 863
TOTAL	**(45 298)**	**4 129**	**(49 427)**

Les mouvements sur opérations de capital se composent de cessions respectives de parts entre Meridiam Infrastructure Partners et des salariés dans Meridiam EU MC ScSp.

NOTE 13 - PREUVE D'IMPÔTS

La preuve d'impôts est présentée ci-dessous :

(La colonne 2020 est en K€).

	2021 EUR	2020 EUR
Résultat consolidé avant impôts	34 139 719	5 324
Taux d'imposition	26,50%	28.00%
Impôt théorique	(9 047 026)	1 491
Différences permanentes (Dons, quote parts de frais et charges sur dividendes, Mali de fusion)	34 046	446
Crédit d'impôts	78	(62)
Déficits fiscaux de l'année non activé	72	-
Imputation déficit reportable non activés en DT	43	65
Retraitements de consolidation	(576 816)	17
Dividendes non imposables	3 162 729	
Quote-part sur les dividendes reçus	(158 136)	
Différences de taux	710	(142)
Autres impôts sociaux	12	(614)
Autres	219	(51)
Impôts effectif	(6 584 069)	1 150
Impôt courant	(7 513 154)	1 716
Impôt différé	929 085	(566)
Impôts effectif	(6 584 068)	1 150

Le taux d'impôt effectif s'élève à 19% en 2021. En 2020 il s'élevait à 22%.

NOTE 14 - TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Les transactions entre entreprises liées au cours de l'exercice sont décrites ci-dessous :

- Le Groupe dispose de créances dues par des entreprises liées pour un montant total de 34 015 103 euros (faisant partie du montant dû à des entreprises affiliées de la note 4).

- Suite à sa désignation en tant que gérant des FIA, le Groupe est en droit de recevoir des commissions de gestion de leur part. Au cours de l'année 2021, le Groupe a reçu des commissions de gestion pour un montant de 97 550 275 euros (note 9) enregistré sous la rubrique «Commission de gestion». Il a également perçu des commissions de succès pour un montant de 5 311 151 euros (note 9).

NOTE 15 - DEPENSES DE PERSONNEL

Pour l'année 2021, les coûts de personnel sont de 49 530 303 EUR. Le Groupe compte 251 employés.

Effectif moyen	2 021	2 020
Meridiam Infrastructure Partners SAS	1	1
Meridiam Infrastructure Managers S.à.r.l.	4	3
Meridiam S.A.S.	96	90
Meridiam Altyapi Danismanlik Hizmetleri Limited Sirketi	8	9
Meridiam Infrastructure North America Corp	31	30
Meridiam Infrastructure Canada Inc.	1	2
Fulcrum Infrastructure Managers	44	42
MR Isletme Hizmetleri Danismanligi A.A.	25	22
Meridiam Services USA	15	12
Meridiam West Africa	14	12
Meridiam GP	-	-
Meridiam CE Gmbh	3	2
Meridiam Jordan	3	2
Meridiam Central Africa	4	-
Meridiam South Africa	2	-
Total	251	227

NOTE 16 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires d'audit versés par le groupe aux commissaires aux comptes est le suivant :

	2021 EUR	2020 EUR
Certification des comptes	259 232	254 010
Services autres que la certification des comptes	-	-
TOTAL	259 232	254 010

NOTE 17 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

L'indication des rémunérations allouées aux dirigeants n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des informations individualisées. De même, l'indication des engagements en matière de pensions et indemnités assimilées envers les dirigeants, n'est pas communiquée car elle conduirait à identifier les personnes.

NOTE 18 - ENGAGEMENT DE RETRAITE ET ASSIMILES

Pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, il a été retenu des hypothèses de calcul comme suit :

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Progression salariale : 2.08 %
- Coefficient de rotation : 0.5%
- Coefficient d'actualisation : 0.76%
- Charges patronales : 50,81%

Il en résulte une indemnité conventionnelle de départ à la retraite par société de :

- Meridiam Infrastructure Partners, : 140 701 euros
- Meridiam SAS : 1 775 323 euros
- Meridiam West Africa. : 56 841 euros

NOTE 19 - ENGAGEMENT HORS-BILAN

La société a contracté les engagements hors bilan suivants :

- Un gage de 100 497 EUR consenti à la BNP par Meridiam SAS, équivalent à 50% du montant de la caution consentie pour elle par cette dernière.
- Nantissement à 100 % des titres de Meridiam SAS auprès de la BNP qui a été levé sur l'exercice suite au remboursement total de l'emprunt contracté.

La société s'est engagée à une prise de participation sur les titres du capital de MERIDIAM EU MC pour :

	B1	B2	B3
Engagements hors bilan	190 000	393 300	74 704

La société S4 INVEST a souscrit en décembre 2017, auprès de BNP PARIBAS une convention de prêt d'un montant de 1.170 Keuros, sur une durée de 5 années à compter du 1er déblocage de fonds, afin de financer son investissement dans le Partnership MERIDIAM EU MC SCSP. Les premiers déblocages de fonds ont eu lieu en 2018 pour un total de 360K€, en 2019 à hauteur de 232K€, en 2020 à hauteur de 210K€ et de 200K€ sur l'exercice 2021.

Afin de couvrir ce risque, une police d'assurance a été souscrite auprès de CARDIF.

Garanties affectées à un engagement : Néant

Caution solidaire :

- Le nantissement de parts d'intérêts de droit luxembourgeois, consenti par le Client au profit de la banque portant sur ses intérêts.
- La délégation au profit de la Banque à due concurrence du montant du prêt, de la créance d'indemnité à provenir du contrat d'assurance « Cardif Garantie » numéro 020306636, souscrit par Monsieur DEAU Thierry sur sa tête le 7 novembre 2017, auprès des companies d'assurances Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques.
- La caution solidaire de Monsieur Thierry DEAU, demeurant à Paris (75006), 48 rue Vaugirard à concurrence d'un montant global de 1.404.000.00 euros, incluant le principal, les intérêts et le cas échéant les pénalités et intérêts de retard, à la garantie de tous les engagements du Client.
- Le nantissement de créance pour 1.170.000.00, consenti par le Client au profit de la banque.

NOTE 20 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date de clôture des comptes, la pandémie de Covid-19 déclarée en Mars 2020 n'a eu aucun impact sur l'activité et n'a pas remis en question la continuité d'exploitation. Meridiam, en tant que société de gestion, a un chiffre d'affaires très majoritairement issu des commissions de gestion contractualisées dans le règlement de chacun des fonds sous gestion. A ce titre, la trésorerie et le chiffre d'affaires ne sont pas directement impactés par la pandémie et les suspensions d'activités en découlant.

La société SNC 54LIMANI a été absorbée par la société S4INVEST par l'intermédiaire d'une TUP en date de mars 2022.